

La reprise du service public itinérant



La reprise du service public itinérant

Le Service Public Itinérant de Gers Solidaire a repris ses permanences sur le territoire gersois depuis le début d'année 2021.

Un camping-car sillonnera dorénavant le territoire afin de fournir le service de proximité qui manque parfois dans nos communes.

À l'époque du numérique où beaucoup communiquent par ordinateur, certaines personnes sont désemparées. Et on les comprend.

Le service instauré par le Conseil Départemental est là pour assurer un accompagnement à ceux qui le désirent dans leurs démarches : recherches numériques, papiers, auprès des services partenaires : CPAM, Mission locale, CAF, MSA, Pôle emploi, impôts, carte d'identité, carte grise....

Une permanence sera assurée, chaque mois, dans les villages gersois.

Pour Saint-Puy, la première s'est déroulée **le lundi 18 janvier, de 9 h 30 à 12 h 30, les suivantes auront lieu, toujours au mêmes horaires, le matin.**

Vous souhaitez vous rendre à une de ses permanences ? Inutile de prendre rendez-vous, les conseillers vous accueilleront en vous garantissant une stricte confidentialité.

Pour tous renseignements, appeler le **0800 32 31 30**.

Site Gers Solidaire ou consultez aussi la Page Facebook.

PERMANENCES

Janvier à Décembre 2021

SAINT-PUY

Près de chez vous
Confidentiel, Gratuit
Et sans rendez-vous

SERVICE PUBLIC ITINÉRANT

Matin : 9h30-12h30

LUNDI 15 FEVRIER
LUNDI 15 MARS
LUNDI 12 AVRIL
LUNDI 10 MAI
LUNDI 7 JUIN
LUNDI 5 JUILLET
LUNDI 13 SEPTEMBRE
LUNDI 11 OCTOBRE
LUNDI 8 NOVEMBRE
LUNDI 6 DÉCEMBRE

Informations sur vos droits

Aide aux démarches administratives
(carte d'identité, carte grise...)

Médiation numérique

Accès CPAM, MSA, CAF, Impôts...

Service ouvert aux communes voisines

RENSEIGNEMENTS AU
0 800 32 31 30

GERSS SOLIDAIRE

DÉPARTEMENT
DU GERS

13

13

13

13

13

13

13

13

13

13

13

13

13

13

13

13

13

13

13

13

13

13

13

13

13

www.gerssolidaire.org